Loi sur l'asile : non au référendum

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 820

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022877

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

(SUITE DE L'ÉDITO)

argument de la passivité du reste de la Romandie, échelon naturel — mais inexistant — de la défense linguistique et de l'affirmation culturelle.
Au total, le second tour des élections au Conseil d'Etat bernois n'a pas seulement posé la seconde question jurassienne, qui se règlera tôt ou tard comme la précédente, entre (parties de) cantons concernés. Il a aussi remis en lumière le problème romand: celui d'une région qui ne vit pas son appartenance linguistique et culturelle commune, et dans laquelle on pratique avec plus ou moins de réussite le sauve-qui-peut cantonal dans le domaine socio-économique.
Dans ces conditions, la Romandie peut au mieux espérer échapper à la germanisation que vit le Jura bernois. Mais on doit craindre que la générosité de la majorité suisse alémanique n'aille pas jusqu'à nous épargner de parler bientôt «swiss», qui est déjà, ne l'oublions pas, la langue du business.

Y. J.

LOI SUR L'ASILE

Non au référendum

Les bons sentiments ne sont pas toujours garants d'une politique efficace. En recommandant à son prochain congrès de s'associer au référendum contre la révision de la loi sur l'asile, la direction du PSS confirme l'adage.

On peut comprendre l'intention. Face aux manifestations de repli, de fermeture et même parfois de haine qui se sont fait jour à l'encontre des candidats à l'asile, il est temps de réagir et de manifester bien haut les sentiments de solidarité et d'accueil partagés par une partie de la population. Mais que vaut l'intention si les moyens ne sont pas à la hauteur, pire, si la stratégie choisie dessert les buts qu'elle prétend défendre? Soutenue par les partis bourgeois et l'Action nationale, la loi révisée trouvera l'appui et des citoyens soucieux de faire cesser l'afflux de réfugiés et de ceux qui, de bonne foi, estiment que la procédure devait être adaptée pour faire face à une réalité nouvelle. Un projet qui, en bonne logique, est assuré d'une confortable majorité. Un succès qui ne peut qu'affermir la respectabilité de l'Action nationale, non plus isolée dans une revendication extrême, mais alliée des partis bourgeois pour faire triompher une solution «raisonnable». Un succès qui, surtout s'il est massif, légitimera les applicateurs fédéraux et cantonaux dans leur interprétation restrictive de la loi. Est-ce vraiment là ce qu'attendent les socialistes de ce combat référendaire?

Nous l'avons déjà dit: dans le domaine de l'asile le principal enjeu réside dans la manière dont sont appliquées quotidiennement les règles de droit. Or la révision adoptée par les Chambres ne constitue pas une orientation radicalement nouvelle de la loi; elle a surtout pour but de répondre à cette partie inquiète de la population et de manifester que les autorités sont conscientes du problème. Une révision somme toute avant tout symbolique. Dès lors, porter le combat sur ce terrain, c'est prendre le risque d'alimenter le symbole, de lui donner consistance. L'Action nationale en tout cas ne se privera pas de faire fructifier «sa» victoire dans ce sens.
L'alternative n'a certes pas l'allure et le panache du face à face référendaire. Mais à terme elle a plus de chances d'être bénéfique pour les premiers intéressés, les candidats à l'asile, et motivante pour les militants qui s'engagent en faveur d'une politique d'asile plus humaine. Déjà des organisations, des groupes, des familles ont compris que la prise en charge personnelle des réfugiés, l'accompagnement dans le dédale administratif étaient la meilleure défense face à la détresse humaine et à l'arbitraire dont souffrent les nouveaux migrants. Actuellement le combat frontal et idéologique ne peut qu'être stérile et contre-productif; le temps est à la résistance et à l'engagement concret. L'intelligence politique, c'est plus que se faire plaisir à bon compte.

L'esprit vengeur de Managua

L'«action bananes du Nicaragua» s'est donc déroulée en mars dernier.
Un après-midi, lors de la reprise des délibérations au Conseil national, les parlementaires trouvèrent sur leur pupitre une jolie banane accompagnée d'une lettre. Cette dernière expliquait le sens de l'action et mettait en évidence les déséquilibres qu'il serait souhaitable de réduire par l'abolition de circuits commerciaux qui servent plus nos intérêts que ceux des producteurs. Elle était signée de Leni Robert. Pour Geneviève Aubry, qui roule plutôt pour Outspan, devoir accepter que l'on place ainsi de la marchandise marquée du sceau de Moscou et emballée dans un texte tiers-mondiste au sein du temple de la démocratie c'en était trop.
Sus à la suborneuse!
Et la voilà, outrée jusqu'à la pourpre, flanquée de son homme-lige de la verte Gruyère et d'un féal voisin qui fond littéralement sur sa collègue bernoise toute ferraille dehors.
L'altercation fur courte et sèche. Les gardes se bornèrent à quelques mots, leur stature parlant pour eux. Les colis rendus à leur expéditrice, la petite cohorte regagnait, allégée et soulagée, l'aile ouest de l'hémicycle et se rasseyait.
Leni Robert, d'abord un peu abasourdie, se remit après quelques instants et esquissa un sourire; elle mangea la banane et garda la peau... jusqu'au 11 mai dernier.